



**ARRÊTÉ MUNICIPAL
N°66/2025
PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION
ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT**

Le Maire d'ATTICHES ;
Vu le Code Général des Collectivités Locales ;
Vu le Code de la Route ;
Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes ;
Vu la demande d'arrêté de circulation présentée par la SARL ROBINEAU FRERES située 54 Rue du Pont du Houblon 59870 BOUVIGNIES pour effectuer un branchement d'eau au niveau du 30 rue de la Faisanderie.
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires concernant la circulation et prévenir les accidents.

ARRÊTE

Article 1 : Du Lundi 28 Juillet au Vendredi 05 Septembre 2025, en raison de travaux de branchement d'eau potable, la circulation sera restreinte et le stationnement interdit au niveau du 30 rue de la Faisanderie au droit du chantier.

Article 2 : L'entreprise chargée de l'exécution des travaux assurera sous sa pleine et entière responsabilité, la fourniture, l'installation et le maintien de la signalisation et de la pré signalisation de chantier, pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Le dépôt des matériaux pourra se faire sur la voie publique mais au plus proche du terrain concerné et mis en sécurité.

Article 4 : Dès l'achèvement des travaux, les permissionnaires sont tenus d'enlever les matériaux excédentaires, de rétablir dans leur état initial la chaussée, l'accotement ou le trottoir, le fossé et de réparer tout dommage qui aura pu être causé.

Article 5 : Pendant la durée de ces travaux, l'organisation de la circulation sur la voie devra être respectée de la façon suivante :

- Vitesse limitée à 30 km/heure
- Défense de stationner, de s'arrêter et de dépassement interdit au droit du chantier

Article 6 : Madame la Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour ampliation au :

- Au Major de la Brigade de Gendarmerie de PHALEMPIN (59)
- A l'Agent de la Surveillance de la Voie Publique de la commune d'ATTICHES (59)
- Au Directeur de la Sté ESTERRA - 1^{ère} Avenue - Port de Santes à SANTES (59)
- Au Conseil Régional Hauts-de-France – service circulation à LILLE (59)
- Au Directeur de la SARL ROBINEAU FRERES à BOUVIGNIES (59)

Fait à Attiches, le **22 JUIL. 2025**

L'adjointe aux travaux
Mme Isabelle Camps

